

MÉDECIN SAPEUR-POMPIER



**ENGAGEMENT
SPV**





Le SDIS de la Loire

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, c'est 2800 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Repartis sur 71 casernes, ils et elles réalisent plus de 48 000 interventions par an. C'est aussi un Service de santé et de secours médical (SSSM) avec des médecins, des cadres de santé, des infirmiers, des psychologues, des pharmaciens, des vétérinaires et des kinésithérapeutes.



Le médecin de sapeur-pompier volontaire

Il a le même statut que tous les sapeurs-pompiers volontaires avec :

- ✦ une protection sociale si accident ou maladie contractée lors d'une intervention.
- ✦ des indemnités horaires fixées en fonction du grade et du service rendu. Ces indemnisations ne sont assujetties ni à l'impôt, ni aux prélèvements sociaux. Elles sont cumulables avec tout autre revenu ou prestation sociale.
- ✦ une prestation de fidélisation et reconnaissance, versée à la retraite.



Les missions

Un médecin de sapeur-pompier volontaire (MSPV), participe, selon ses compétences et ses disponibilités, aux diverses missions du service de santé et de secours médical du SDIS de la Loire.

Il bénéficie d'une formation initiale dite journée d'accueil (obligatoire et indemnisée) qui dure une journée.

Elle peut être complétée par d'autres formations selon les missions attribuées. Un brevet aux fonctions de MSPV établi par l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers sera également à obtenir (10 journées de formation réparties sur 3 ans).





La médecine d'aptitude (formation complémentaire d'une journée)

Au travers d'une visite complète effectuée avec l'aide d'un infirmier sapeur-pompier (biométrie, audiométrie, test visuel, ECG, ...), le médecin vérifie la compatibilité de l'état physique et psychique d'une personne avec sa fonction de sapeur-pompier.



Le soutien sanitaire en opération (SSO)

Lors d'interventions de grande ampleur, une équipe médicale (médecin + infirmier) est souvent envoyée pour traiter les problèmes médicaux et blessures de nos sapeurs-pompiers, liés aux conditions d'intervention, parfois extrêmes.



Dispositifs prévisionnels de sécurité

Le Tour de France, Coupe d'Europe de Rugby, bientôt les jeux olympiques,... ceux-ci nécessitent des dispositifs de plusieurs dizaines voire centaines de pompiers pour encadrer la sécurité incendie et médicale de la population. Être là et prêt en cas de menace conventionnelle, ou en milieu NRBC-E, le SDIS de la Loire apporte une réponse à chaque situation.



L'opérationnel

Selon vos compétences, votre expérience et votre parcours professionnel, et après une formation de 2 jours, rattaché à une caserne près de chez vous, vous serez équipé matériellement par le service pour pouvoir faire face à ce genre de situation.



La formation

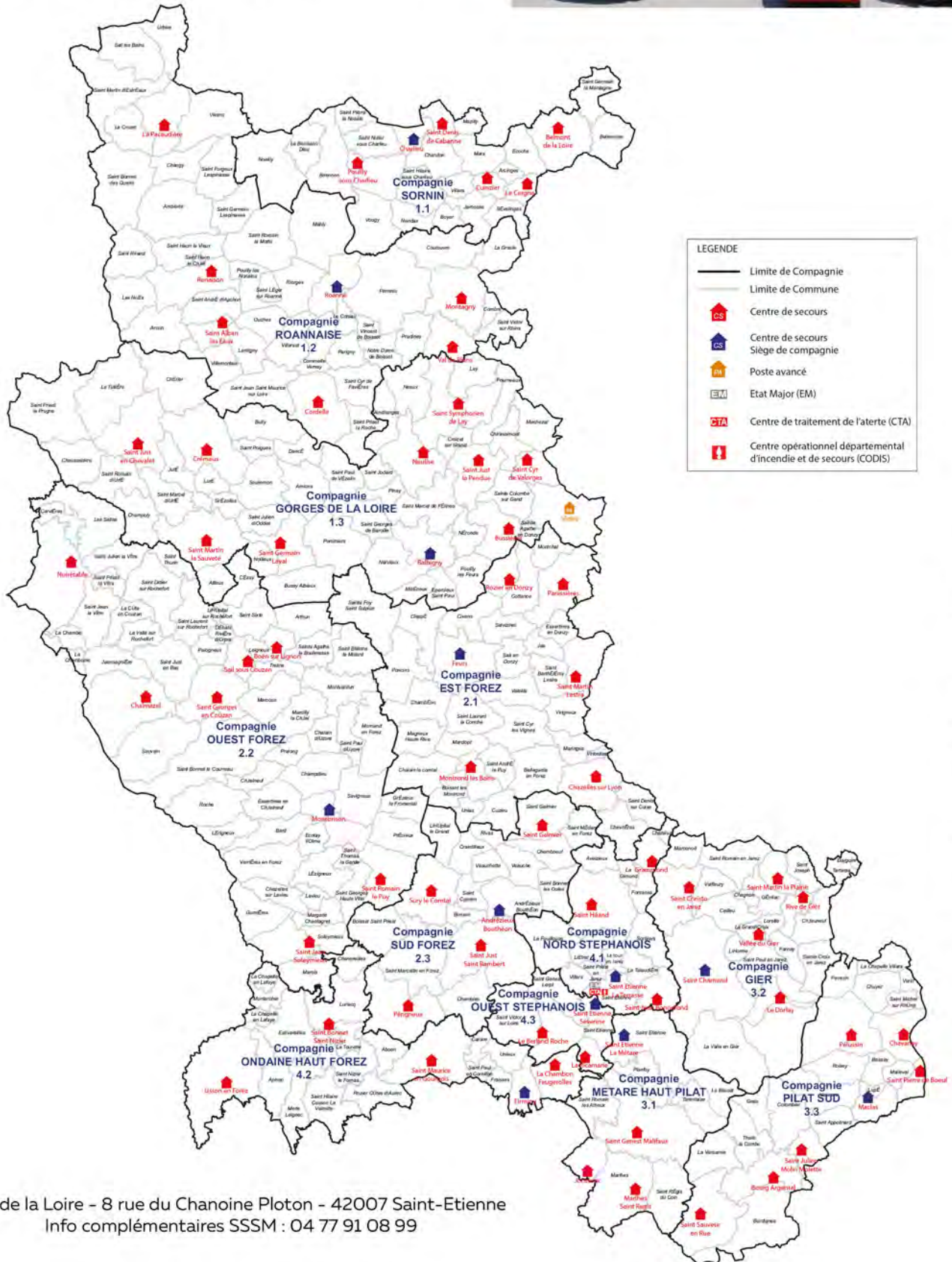
L'expertise médicale peut également être sollicitée lors d'enseignements auprès de nos sapeurs-pompiers, ou de son personnel de santé.





Les colonnes de renforts

Le SDIS de la Loire peut être appelé à participer à des renforts extra-départementaux comme les feux de forêts dans le sud, ou lors d'inondations ou autres catastrophes. À chaque départ, un médecin, encore une fois spécifiquement formé, y est associé.



SDIS de la Loire - 8 rue du Chanoine Ploton - 42007 Saint-Etienne
Info complémentaires SSSM : 04 77 91 08 99